

[Etude régionale Altares « Défaillances et sauvegardes d'entreprises : T4 et bilan 2023 »]

## Nouvelle-Aquitaine : 5 139 défaillances d'entreprises en 2023

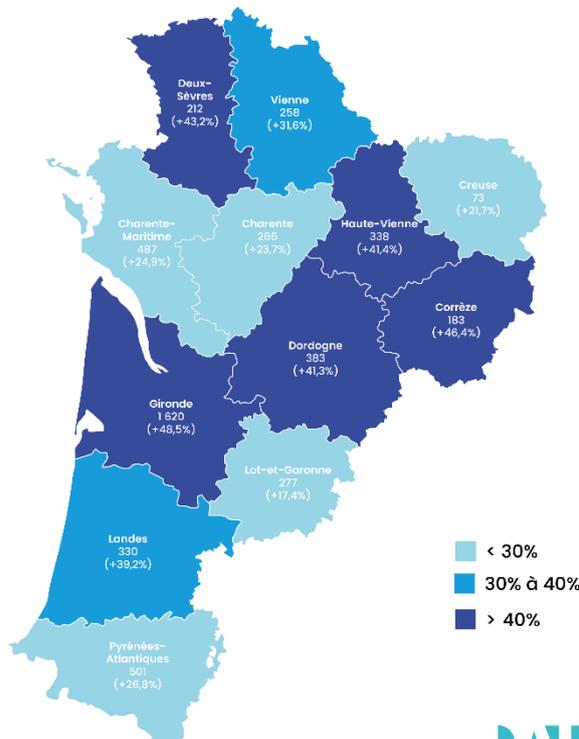
### La région dépasse son niveau de défauts de 2016

« Bien au-delà des « rattrapages » post Covid, les défaillances liées à la conjoncture ultra tendue s'accroissent »

Bordeaux, le 8 février 2024 | Le groupe Altares – expert historique et référent de l'information sur les entreprises - dévoile aujourd'hui les chiffres des défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2023. Avec 5 139 procédures ouvertes en 2023, le nombre de défaillances est en augmentation de 38 % par rapport à 2022. Un taux encore très élevé après la hausse historique (+56 %) de 2022. La région enregistre une tendance comparable à celle observée en France qui avec 57 729 procédures ouvertes, enregistre une augmentation de 36 % par rapport à 2022. Les TPE sont naturellement les plus nombreuses mais les PME régionales sont très exposées. Au regard du contexte inédit de « permacrise » dans lequel les entreprises naviguent depuis 4 ans, les seuils de défaillances, s'ils sont élevés, ne sont pas une surprise.

### De fortes disparités locales se manifestent

#### Évolution des défaillances d'entreprises en 2023 / 2022 Nouvelle Aquitaine



La région est coupée en deux, la moitié des départements accuse une augmentation du nombre de procédures supérieure à la moyenne régionale (+37%).

C'est le cas de la **Gironde** qui concentre le tiers des défauts de la région et donne donc le ton global. 1 620 cessations de paiement (+48%) ont été enregistrées, un nombre au plus haut sur dix ans. Suivent la **Corrèze** (183 ; +46%) et les **Deux-Sèvres** (212 ; +43%).

Trois départements affichent une augmentation voisine de +40%. Il s'agit de la **Haute-Vienne** (338 ; +41%) et de la **Dordogne** (383 ; +41%) et les **Landes** (330 ; +39%).

La **Vienne** est au-dessus de 30% (258 ; +32%) mais tous les autres départements sont en-dessous.

Il s'agit de **Pyrénées-Atlantiques** (501 ; +27%), **Charente-Maritime** (487 ; +25%), **Charente** (266 ; +24%) et **Creuse** (73 ; +22%)

Le **Lot-et-Garonne** (277 défauts) présente la meilleure performance régionale avec une hausse contenue sous 20% (+17%).

**Thierry Millon, directeur des études de la société Altares** : « **Après une phase de rattrapage** d'une partie des entreprises tenues à flot grâce aux mesures d'accompagnement mises en place depuis la crise Covid, nous amorçons désormais **une nouvelle phase, plus structurelle**, davantage liée aux insuffisances financières des entreprises qui doivent naviguer dans un environnement économique extraordinairement tendu. Certes les assignations ont repris fortement mais toutes les procédures ne sont pas ouvertes à l'initiative des URSSAF. Activité en berne, niveau d'inflation encore élevé, taux d'intérêt toujours hauts, consommation qui flanche, forment un **dangereux cocktail pour des entreprises** aux trésoreries épuisées après une succession de crises. Les PME et ETI **ne sont pas épargnées**, transférant ainsi potentiellement le risque vers leurs fournisseurs et sous-traitants. 341 entreprises d'au moins 10 salariés étaient en cessation de paiement en 2023, c'est 41% de plus qu'en 2022 et un nombre au plus haut sur plus de dix ans »

## Un volume des défaillances conforme aux prévisions

Avec **5 139 procédures enregistrées**, le volume des défaillances dépasse le niveau observé en 2016 (5 002). Une situation conforme aux prévisions. La hausse sur un an (+38%) est moins forte que celle exceptionnelle de 2022 (+ 56 %), mais reste toutefois la deuxième plus rapide de l'histoire loin devant les +21% de 2008.

### Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure par année

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Sauvegardes	271	267	197	175	165	122	99	89	133	211	58,6%
Redressements ou Liquidations judiciaires directes	5512	5509	4805	4461	4486	4 325	2 621	2 312	3 603	4 928	36,8%
<b>Total défaillances</b>	<b>5 783</b>	<b>5 776</b>	<b>5 002</b>	<b>4 636</b>	<b>4 651</b>	<b>4 447</b>	<b>2 720</b>	<b>2 401</b>	<b>3 736</b>	<b>5 139</b>	<b>37,6%</b>
Dont PME - ETI	325	309	215	201	236	191	144	114	242	341	40,9%

## L'augmentation des défauts de plus gros employeurs menace davantage d'emplois : 16 600 emplois ont été menacés en 2023 contre 10 400 en 2022.

En Nouvelle-Aquitaine, **les TPE concentrent l'essentiel des défaillances (93 %)**, et donnent donc le ton régional. Près de 4 590 entreprises de moins de 10 salariés ont défailli en 2023, un nombre en augmentation de 36,5 %

Pour les **PME, la tendance accélère fortement**, tout particulièrement chez celles comptant **plus de 50 salariés**, avec **31 jugements** en redressement ou liquidation directe, soit une **hausse de plus de 72 % sur un an**. Le nombre de cessations de paiement de **PME de moins de 50 salariés et plus** augmente de 38% avec 310 procédures.

Jamais autant de PME (plus de 10 salariés) ont fait défaut au cours des dix dernières années.

Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés par ces défaillances dérape très rapidement. Ces défaillances représentent 16 600 emplois contre 10 400 en 2022.

## Les défaillances d'entreprises accélèrent dans la construction



### CONSTRUCTION

Le secteur de la construction, comme celui du commerce, concentre **22 % des cessations de paiement** et compte désormais 1 086 défauts (+40%) dont **842 dans les seules activités du bâtiment**. Dans le gros œuvre, la construction de **maisons individuelles** accuse une augmentation des défauts de 66% (55), et la **maçonnerie générale** de + 42% (175 défauts). Dans le second œuvre, la sinistralité augmente rapidement dans les travaux de **revêtement des sols et des murs** (42 ; +68%), plâtrerie (64 ; +52%) ou peinture-vitrierie (64 ; +45%)

Dans l'immobilier, le nombre de cessations de paiement s'envole pour les **agences** (96 ; +182%).



### COMMERCE

Le commerce compte 1 078 défauts (+33 %). Dans le **commerce de détail** qui approche 720 procédures (718 ; +37%), des tendances très lourdes sont relevées dans le **commerce d'habillement** (114 ; 97%) et de **meuble** (28 ; +65%).



### SERVICES

Les **services aux entreprises** (547) se situent dans la moyenne régionale (+37%). Les activités de **conseil en communication** et gestion accusent une hausse de 31% (63) et celles de **l'Ingénierie** de 39% (50).

Dans les activités **d'information et communication**, la hausse est plus rapide dans le **Conseil en systèmes** et logiciels informatiques (14 ; +40%).

Pour les **services aux particuliers**, les tendances restent lourdes pour les **coiffeurs et soins de beauté** (152 ; 50 %).



### INDUSTRIE

L'**industrie** juste au-dessous des 400 défauts semble un peu mieux résister (+23%), portée par les activités de **l'agroalimentaire** (198 ; +19%) plus que par **la manufacture** (199 ; + 28%). Le secteur agroalimentaire est tiré par la **boulangerie** qui à elle seule compte 115 défauts, en recul de 3% sur l'année.



### TRANSPORTS

Plus de 120 **transporteurs** ont défailli en 2023 soit une hausse de 45 %. La tendance est plus défavorable dans le **transport routier de marchandises** de **proximité** qui compte 58 défaillances (+66 %) que dans le fret **interurbain** (30 ; +43%).



### RESTAURATION

Plus de 570 établissements de **restauration** ont défailli en 2023 (+ 53 %). En **restauration traditionnelle**, le rythme est plus rapide qu'en 2022 (336 ; + 55%), et il reste soutenu pour la **restauration rapide** (232 ; +56 %).

Les **débits de boissons** (110 ; + 33 %) présentent une tendance bien moins sévère que celle de la restauration, contrairement à **l'hébergement** (57 ; +68 %).



### AGRICULTURE

Le secteur est également dans le rouge (315 ; +18%) en dépit du bon chiffre de **l'élevage** (82 ; -23 %). La tendance est particulièrement lourde en culture en particulier pour la **culture de la vigne** (66 ; +83 %).

**Thierry Millon conclut** : « En ce début d'année 2024 l'incertitude gagne du terrain. Dans un contexte de croissance poussive, le levier finance est un moteur qui risque de manquer encore à de nombreuses entreprises pour leur permettre de répondre aux enjeux de transition écologique, Ressources Humaines et bien évidemment business. En dépit des crises successives qui s'enchainent depuis le début de la décennie, l'économie réelle tient mais les trésoreries des entreprises sont mises à mal. Le mur des faillites redouté depuis trois ans est moins que jamais envisagé, néanmoins, il est fondamental de se prémunir du risque de défaut de ses clients comme de ses fournisseurs stratégiques. Si les TPE sont les plus nombreuses à défaillir, 2023 a confirmé que les partenaires commerciaux PME et ETI sont, et devraient rester, également très exposés au risque. »

**L'étude complète « Défaillances et sauvegardes d'entreprises – bilan 2023 » est disponible en ligne en cliquant ici**

**Méthodologie** | Les statistiques Altares de défaillances d'entreprises comptabilisent l'ensemble des entités légales disposant d'un numéro SIREN (entreprises individuelles, professions libérales, sociétés, associations) et ayant fait l'objet d'un jugement d'ouverture de procédure prononcé par un Tribunal de Commerce ou Judiciaire (ex TGI - TI)

**Glossaire** | La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire directe auprès d'un Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Cela concerne aussi les ouvertures après résolution du plan de redressement. En revanche, les statistiques de défaillances ne considèrent ni les procédures amiables (mandat adhoc ou conciliation) ni les suites d'ouverture (arrêt de plan ou conversion en liquidation).

**À propos d'Altares** - [www.altares.com](http://www.altares.com) - <http://blog.altares.com/>

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème.

Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

## Contacts Presse

---

### Altares

Thierry Millon – Directeur des études Altares  
[thierry.millon@altares.com](mailto:thierry.millon@altares.com) | 04 72 65 15 51

### Agence CorioLink

Urielle Dutartre  
[urielle.dutartre@coriolink.com](mailto:urielle.dutartre@coriolink.com) | 06 62 82 71 62